



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et départementale  
de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale

## Crise sanitaire

# Réunion d'information et d'échanges Associations du Loiret

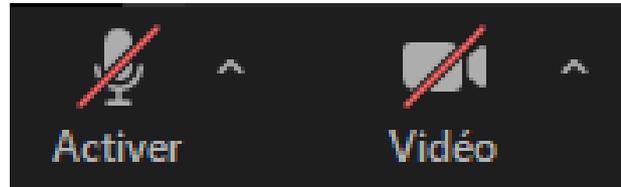
**Lundi 16 novembre 2020**

# Ordre du jour

- **Le fonctionnement des associations pendant la crise**
  - Activités / Remboursement des cotisations
  - Organisation des AG / Outils en ligne
- **Soutenir les associations : mesures d'urgence**
  - Soulager la trésorerie
  - Réduire/compenser les coûts
- **Plan de relance et mobilisation des pouvoirs publics**
  - Mesures générales, notamment liées à l'emploi
  - Mesures sectorielles (assos sportives, culturelles...)
  - Pacte Relance de France Active
  - Mesures du Conseil régional CVL
- **Les interlocuteurs pour vous appuyer**
- **Temps d'échanges**

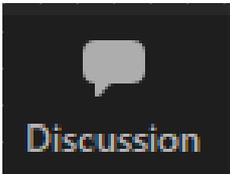
# Informations pratiques

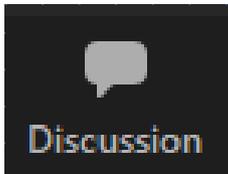
- Chaque participant **coupe** sa caméra, ainsi que son micro



- La réunion est **enregistrée** et sera mise en ligne



- L'icône  vous permet de **poser vos questions**



- L'animateur/rice distribuera la parole
- De nombreux liens vers des sites Internet sont présents dans le diaporama : ils sont repérables par leur **surlignage en bleu**

# Le fonctionnement des assos pendant la crise

- **Les activités**

- Seules quelques activités bénévoles sont autorisées (cf. décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié)

- **La question du remboursement aux adhérents**

- La décision de rembourser ou non les adhérents doit être prise collectivement ; ce n'est **nullement une obligation**
- Si la décision est prise de proposer un remboursement et si certains adhérents y renoncent : possibilité d'émettre un reçu de dons  
<http://centre-val-de-loire.drdjcs.gov.fr/spip.php?article625>

- **L'organisation des AG**

- Durant le confinement : possibles uniquement à distance
- Fiche pratique PANA : « **Animer des temps collectifs à distance** »
- Report possible, de préférence après en avoir échangé avec ses adhérents et informé ses financeurs

- **Les outils en ligne**

- Webinaires, guides, boîte à outils, fiches pratiques...

# Focus sur le sport

CATÉGORIES	STATUT	CATÉGORIES	STATUT
Pratique individuelle à l'exclusion de toute pratique collective et de toute proximité avec d'autres personnes	Autorisé avec attestation dérogatoire (1 personne, 1 km, 1 h, 1 fois/jour)	Sport à l'école : EPS Associations sportives scolaires Sections sportives scolaires Sections d'excellence sportive Centres de loisirs et accueils collectifs de mineurs	Autorisé
Sportifs de Haut Niveau, Espoirs et collectifs nationaux, sportifs relevant du projet de performance fédéral (PPF) + encadrement Entraînements, compétitions, déplacements	Autorisé avec attestation dérogatoire	Activités sportives en accueil périscolaire	Autorisé
Sportifs professionnels Entraînements, compétitions, déplacements	Autorisé avec attestation dérogatoire	Étudiants en STAPS	Autorisé avec attestation dérogatoire
Éducateurs sportifs professionnels	Autorisé avec attestation dérogatoire	Établissements du ministère INSEP, CREPS et écoles nationales	Autorisé avec attestation dérogatoire
Coachs sportifs	Autorisé pour les seuls publics prioritaires	Sport associatif Entraînements et compétitions	Interdit
Stagiaires en formation continue et professionnelle aux métiers du sport et de l'animation	Autorisé avec attestation dérogatoire	Piscines couvertes et plein air (tous modes d'exploitation)	Interdit
Personnels accrédités pour les activités sportives à caractère professionnel (staff technique et médical, juges, arbitres, officiels, prestataires, etc.) Entraînements, compétitions, déplacements	Autorisé avec attestation dérogatoire	Salles de sport privées	Interdit
Personnes en situation de handicap ou disposant d'une prescription médicale d'activité physique adaptée (APA) et guide accompagnateur	Autorisé avec attestation dérogatoire	Manifestations sportives	Interdit sauf pour les activités sportives à caractère professionnel/haut niveau (huis clos obligatoire)
		Pratique sportive en ERP X et PA	Interdit sauf pour les publics prioritaires (huis clos obligatoire)
		Vie associative (AG, BE...)	Autorisé Uniquement en dématérialisé

Plus d'infos : <http://centre-val-de-loire.drdjcs.gov.fr/spip.php?article860>

# Soutenir les assos touchées par la crise (1)

## Soulager la trésorerie des associations

- **Report et exonération de charges**

<https://mesures-covid19.urssaf.fr/>

- Exonération totale pour les associations de moins de 50 salariés fermées administrativement ou celles des secteurs les plus touchés (tourisme, sport, culture, événementiel) qui ont perdu 50 % de leur chiffre d'affaires\*
- *S'adresser à l'Urssaf*

- **Prêt Garanti par l'État (PGE)**

[www.associations.gouv.fr/le-pret-garanti-par-l-etat-accessible-aux-associations.html](http://www.associations.gouv.fr/le-pret-garanti-par-l-etat-accessible-aux-associations.html)

- Prêt octroyé par la banque avant le 30/06/21, avec garantie de l'État
- Dossier simplifié ; réponse rapide
- *S'adresser à son établissement bancaire*

\* Chiffre d'affaires = total des ressources de l'asso – [dons + subventions]

# Soutenir les assos touchées par la crise (2)

## Réduire ou compenser les coûts

### ● Fonds de Solidarité

[www.associations.gouv.fr/le-fonds-de-solidarite-accessible-aux-associations-ayant-une-activite-economique.html](http://www.associations.gouv.fr/le-fonds-de-solidarite-accessible-aux-associations-ayant-une-activite-economique.html)

[www.centre-valdeloire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/covid-19-fonds-de-solidarite-tpe-et-independants](http://www.centre-valdeloire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/covid-19-fonds-de-solidarite-tpe-et-independants)

- Fonds mis en place par l'État et les régions
- Aide de 1 500 à 10 000 € pour les associations ayant une activité économique et qui ont subi une perte importante de chiffre d'affaires\* ou une interdiction d'accueil du public
- Pour formuler sa demande : [www.impots.gouv.fr/portail/node/13665](http://www.impots.gouv.fr/portail/node/13665)

### ● Prise en charge des loyers

- PLF 2021 : crédit d'impôt pour inciter les bailleurs à annuler une partie de leurs loyers / mesure destinée aux **entreprises fermées administrativement** ou des secteurs hôtellerie/café/restauration
- Possibilité de proposer un **reçu de dons** au bailleur qui renoncerait à quelques loyers, **si l'association est éligible à ce dispositif fiscal**

# Soutenir les assos touchées par la crise (3)

## Réduire ou compenser les coûts

### ● Allocation d'activité partielle

<https://www.associations.gouv.fr/l-allocation-d-activite-partielle.html>

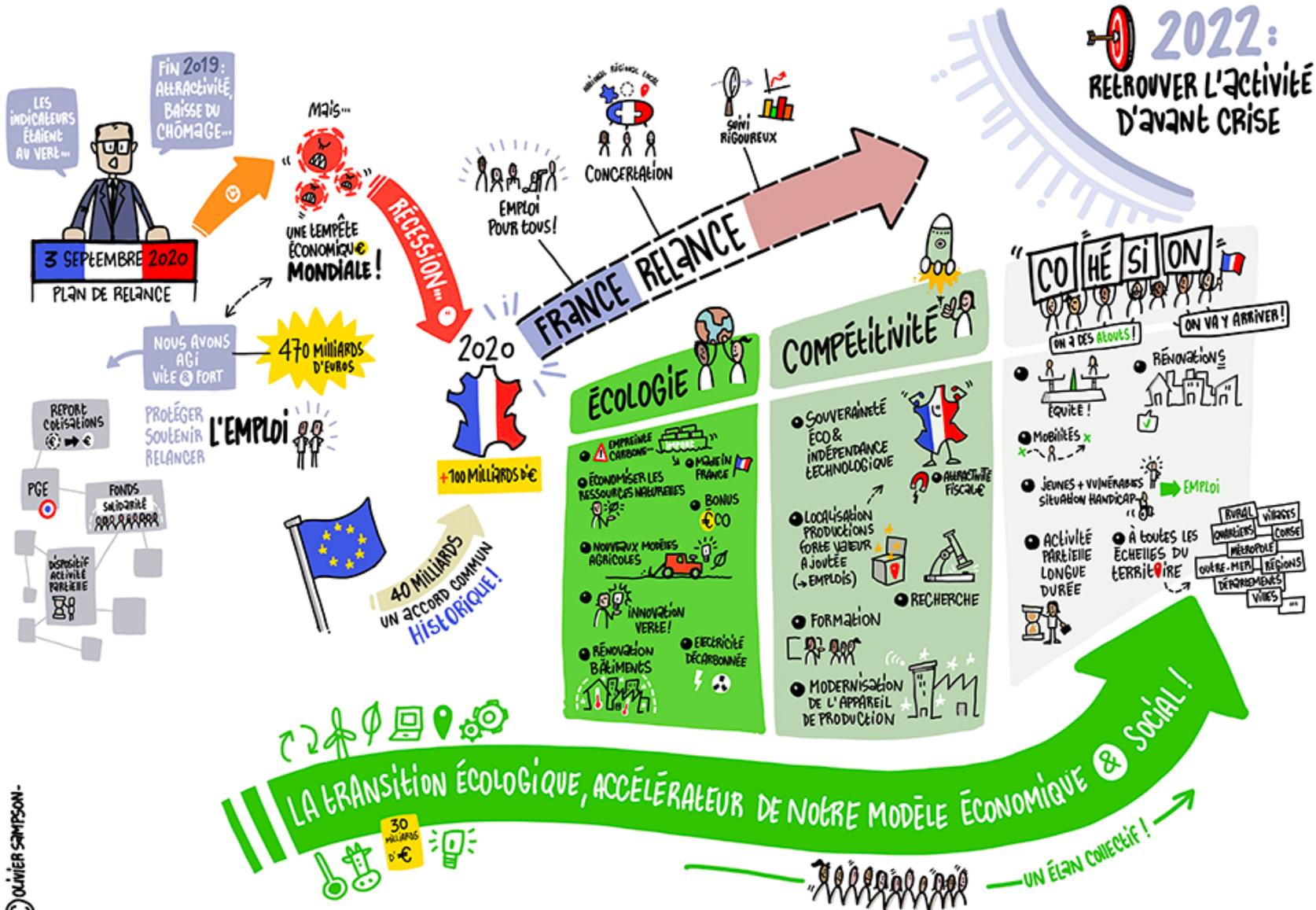
**Fiche explicative** : [www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/association\\_et\\_activite\\_partielle.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/association_et_activite_partielle.pdf)

- Pour les associations fermées administrativement ou confrontées à une baisse d'activité ou ne pouvant pas mettre en place les mesures de prévention nécessaire pour la protection des salariés
- Prise en charge de tout ou partie de l'indemnité versée au salarié
- Demande d'indemnisation à adresser sur <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr>
- *Contact : [centre-ut45.activite-partielle@direccte.gouv.fr](mailto:centre-ut45.activite-partielle@direccte.gouv.fr)*

### ● Nouvelles mesures PLF 2021

- 30 M€ demandés en PLF 2021 pour créer un fonds de secours dédié aux associations : aide de 1 500 à 10 000 € pour les associations ayant une activité économique et qui ont subi une perte important de chiffre d'affaires\* ou une interdiction d'accueil du public
- 5,4 M€ demandés en PLFR 4 pour alimenter le FDVA « Fonctionnement et projets innovants » alimenté en parallèle avec les fonds des comptes bancaires inactifs.

# Le Plan de relance : mesures générales



# Le Plan de relance : mesures pour les assos (1)

[www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises](http://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises)

[www.associations.gouv.fr/plan-de-relance-les-mesures-en-faveur-des-associations.html](http://www.associations.gouv.fr/plan-de-relance-les-mesures-en-faveur-des-associations.html)

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution>

## Plan #1Jeune1Solution

- **Parcours Emploi Compétences (PEC)**
  - + 80 000 PEC (prise en charge 65 %)
- **Aides à l'embauche des jeunes de – 26 ans**
  - 4 000 €, pour une embauche avant le 31 janvier 2021
- **Aides aux employeurs d'alternants**
  - 5 000 € pour un moins de 18 ans / 8 000 € si plus de 18 ans avant le 28 février 2021
- **Emplois francs +**
  - Embauche entre le 15 octobre 2020 et le 31 janvier 2021

# Le Plan de relance : mesures pour les assos (2)

- **Service Civique**

- Montée en puissance + 100 000 missions supplémentaires
- <http://centre-val-de-loire.drdjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique57>

- **Emplois FONJEP Jeunes**

- 2000 nouveaux postes (1 Fonjep = 7 000 €/an pendant 3 ans)
- Assos des champs de l'éducation, de l'animation ou de la cohésion sociale qui embauchent un jeune de 18 à 30 ans

- **SESAME**

- + 3 000 entrées dans le dispositif
- Favoriser l'accès à un emploi (sport/animation) pour des jeunes éloignés de la qualification, via un parcours individualisé
- <http://centre-val-de-loire.drdjscs.gouv.fr/spip.php?article524>

- **Emploi ANS**

# Le Plan de relance : associations sportives

- **Programme 1 jeune, 1 Solution**
  - Emplois ANS
  - Aide à l'apprentissage
  - Service Civique
  - Dispositif SESAME
- **Agence Nationale du Sport : Plan Sportif Fédéral (PSF)**
  - **En lien avec vos fédérations** – fin du 1<sup>er</sup> trim. 2021 / aide sur projets sportifs (stage, école de sport, projet, etc.)
- **Agence Nationale du Sport : Plan Sportif Territorial (PST)**
  - **En lien avec la DRAJES** – fin du 1<sup>er</sup> trim. 2021 / aides thématiques en lien avec le territoire (santé, prévention, violence, ...)
  - s'adresser à [gildas.grenier@jscs.gouv.fr](mailto:gildas.grenier@jscs.gouv.fr)

# Le Plan de relance : associations culturelles

- **Les mesures de soutien pour la culture :**
  - Site du ministère de la Culture
  - Vade mecum des aides du Ministère de la culture en région CVL
- **Autres informations dédiées aux professionnels de la culture**
  - Site de la DRAC CVL
  - Site du ministère chargé de la vie associative
- **Appel à projets « Quartiers culturels créatifs »**
  - soutenir la création ou le développement d'espaces dédiés à la culture, en fédérant et animant les équipements et les commerces culturels des villes (=> tiers-lieux culturels)
  - Calendrier : à partir de janvier 2021

# Le Plan de relance : mesures par secteur

## ● Plan de soutien aux assos de lutte contre la pauvreté

- Pour leur permettre de mieux répondre à des besoins sociaux en évolution rapide
- [www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/plan-de-soutien-associations-lutte-contre-pauvrete](http://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/plan-de-soutien-associations-lutte-contre-pauvrete)

## ● Associations d'Insertion par l'Activité Economique

- Dispositif d'urgence pour les SIAE et les entreprises adaptées : subvention forfaitaire // appel à projets
- Plan de relance : recrutement de 35 000 jeunes en parcours d'insertion

## ● Tourisme associatif

- Pour obtenir une aide directe : [www.plan-tourisme.fr](http://www.plan-tourisme.fr)
- Pour un soutien pour un projet de tourisme durable : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/>

# Pacte Relance de France Active

France Active CVL est soutenue par la Banque des Territoires, l'État, le conseil régional CVL et des fondations privées pour :

- **Renforcer les fonds propres des associations**
  - **Via le Contrat d'Apport Associatif Rebond (CARE)**  
*voir diapositive suivante*
- **Soutenir la trésorerie des associations**
  - **Via le Prêt Relève Solidaire :**
    - ◆ prêt court terme de 10k à 100k €
    - ◆ sans intérêt
    - ◆ remboursable au bout de 12 à 18 mois

*S'adresser à France active : [contact@centractivif.fr](mailto:contact@centractivif.fr)*

# Les mesures du Conseil régional

- **Dispositif CARE (partenariat avec France Active CVL) :**

- Objectif : faire face à une difficulté conjoncturelle liée à une baisse d'activité et une baisse du chiffre d'affaires
- Cible : Associations employeuses d'une utilité sociale
- Comment : avance de trésorerie d'un montant maximum de 30K€ (montant cible : 10 K€) – Remboursement sans intérêt sur 2 à 5 ans avec différé de 12 à 24 mois.
- Contact : [covid19.care@contractif.fr](mailto:covid19.care@contractif.fr)

- **Plateforme de financement participatif (portage : France Active CVL) - Expérimentation 2020-2021**

- Partenariat : plateforme « J'adopte un projet » en région Nouvelle Aquitaine
- Cible : structures de l'ESS
- Objectif : 15 campagnes abouties d'ici fin 2021

Abondement des campagnes réussies par la Région sur le principe 1€ Région/1€ citoyen

- **Création d'une Cigale régionale de l'ESS (partenariat avec France Active CVL) :**

- Objectif : participation au capital d'entreprises de l'ESS
- Cible : SCOP, SCIC, ESUS, Entrepreneurs engagés
- Financement : Prise de part en capital de 2 000 à 5 000 € de capital - Prise de part toujours minoritaire et de moins de 25% du capital

# Hors plan de relance : le FDVA

## Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

- Soutien de l'État (233 850 € en 2020)
- 2 axes :
  - Soutien au fonctionnement des petites associations
  - Soutien aux projets innovants des associations
- Tous les secteurs sont concernés
- Nécessité que le projet présente une utilité sociale
- Appel à projets lancé en janvier
- Des réunions de présentation seront organisées en janvier/février
- En savoir plus : <http://centre-val-de-loire.drdjscs.gouv.fr/spip.php?article624>

# Les interlocuteurs pour vous appuyer

- **Standard ESS** ouvert par **Le Mouvement Associatif** et la **Chambre Régionale de l'ESS (CRESS)** : 02 38 68 18 90
- **Associations labellisées CRIB (centres de ressources et d'information des bénévoles)**
  - Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
  - Ligue de l'enseignement
  - Profession Sport et Loisirs (PSL)
- **Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)**, pour les associations employeuses : [aurelie.charrier@bge45.fr](mailto:aurelie.charrier@bge45.fr)
- **France Active CVL** : [contact@centractivif.fr](mailto:contact@centractivif.fr)

# Contact des services de l'État

- **DRDJSCS (DRAJES à partir du 1<sup>er</sup> janvier)**

- **DDVA** : [adeline.moriconi@jscs.gouv.fr](mailto:adeline.moriconi@jscs.gouv.fr)
- **Associations sportives** : [gildas.grenier@jscs.gouv.fr](mailto:gildas.grenier@jscs.gouv.fr)
- **SESAME** : [yassire.bakhallou@jscs.gouv.fr](mailto:yassire.bakhallou@jscs.gouv.fr)
- **Associations employeuses** : [marc.monjaret@jscs.gouv.fr](mailto:marc.monjaret@jscs.gouv.fr)
- **Service civique** : [elsa.sanon@jscs.gouv.fr](mailto:elsa.sanon@jscs.gouv.fr)
- **Service national universel** : [muriel.morisse@jscs.gouv.fr](mailto:muriel.morisse@jscs.gouv.fr)

- **DRAC**

- **théâtre et arts associés** : [celine.chevrieux@culture.gouv.fr](mailto:celine.chevrieux@culture.gouv.fr)
- **danse et musiques (savantes et actuelles)** : [elise.pouget@culture.gouv.fr](mailto:elise.pouget@culture.gouv.fr)
- **arts visuels, livre, numérique et cinéma** : [sabrina.proust@culture.gouv.fr](mailto:sabrina.proust@culture.gouv.fr)
- **musées** : [diana.gay@culture.gouv.fr](mailto:diana.gay@culture.gouv.fr)

S'abonner  
à la newsletter  
« spectacle  
vivant » de la DRAC

- **DIRECCTE UD 45**

- **Accueil** : 02 38 78 98 38 (hors renseignements en droit du travail)
- **Activité partielle** : [centre-ut45.activite-partielle@direccte.gouv.fr](mailto:centre-ut45.activite-partielle@direccte.gouv.fr)

# Contact des services du Conseil régional

- ESS – Ghyslaine FAVIER – 02 38 70 32 56
- SPORT - Thomas DESFORGES - 02 38 70 28 89
- Assos jeunesse & éducation populaire : Valérie CORRE – 02 38 70 27 32
- CULTURE – Véronique BARCELO - 02 38 70 31 65

# Les sites Internet ressources

- <https://www.associations.gouv.fr/le-reconfinement-consequences-pour-les-associations.html>
- <https://www.associations.gouv.fr/plan-de-reance-les-mesures-en-faveur-des-associations.html>
- <https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-structures-ess>
- [https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/covid19-soutien-entreprises/faq-mesures-soutien-economiques.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/faq-mesures-soutien-economiques.pdf)
- <https://www.centre-valde Loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/plan-de-reance-economie-sociale-et-solidaire>
- <http://centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr>
- <http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/COVID-19>
- <https://www.franceactive.org/actualites/entrepreneurs-les-solutions-pour-faire-face-la-boite-a-outils-france-active/>
- <https://lemouvementassociatif-cvl.org/>

# **Vos questions**